ARRÊTÉ

PORTANT ATTRIBUTION DE L’INDEMNITÉ DITE DE GARANTIE INDIVIDUELLE DU POUVOIR D’ACHAT (GIPA) AU TITRE DE L’ANNÉE 2023

M ..................................

*GRADE*

Le Maire *(ou le Président)* de …………..……,

Vu le Code Général de la Fonction Publique,

Vu le décret n°2008-539 du 6 juin 2008 modifié relatif à l'instauration d'une indemnité dite de garantie individuelle du pouvoir d'achat,

Vu l'arrêté ministériel du 11 août 2023 fixant au titre de l’année 2023 les éléments à prendre en compte pour le calcul de l'indemnité dite de garantie individuelle du pouvoir d'achat,

Considérant que M................................en qualité de fonctionnaire détient un grade dont l'indice terminal est inférieur ou égal à la hors-échelle B et a été rémunéré sur un emploi public pendant au moins 3 ans pendant la période de référence de 4 ans prise en considération du 31 décembre 2018 au 31 décembre 2022 pour la GIPA 2023,

OU

Considérant que M................................recruté en qualité d'agent contractuel est rémunéré sur la base d'un indice, dont le montant est inférieur ou égal à la hors-échelle B, a été employé de manière continue sur la période de 4 ans prise en considération, soit du 31 décembre 2018 au 31 décembre 2022 pour la GIPA 2023, par le même employeur public,

Considérant l'indice majoré effectivement perçu par M................ au 31 décembre 2018 au 31 décembre 2022,

*(Le cas échéant, pour les agents à temps partiel ou à temps non complet)* Considérant la quotité de temps de travail ...................% ou ......./35ème travaillé par M.............................. au 31 décembre 2022,

Considérant que M............................. remplit les conditions pour bénéficier de la GIPA au titre de l'année 2023,

**ARRÊTE**

ARTICLE 1 : Il est attribué à M……………… une indemnité dite de Garantie individuelle du pouvoir d'achat de ...............euros au titre de l'année 2023.

**ARTICLE 2** : Le Directeur Général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à l'intéressé(e) et dont ampliation sera transmise au :

- Président du Centre de Gestion,

- Comptable de la Collectivité.

Fait à …………… le …………….,

Le Maire *(ou le Président)*,

Le Maire *(ou le Président)*,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

- informe que le présent arrêté peut faire l’objet d’un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d’Orléans dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

Notifié le ...................

Signature de l’agent :